



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Plus de bio régional dans la restauration collective lausannoise ! » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M^{me} Anne-Françoise Decollogny et consorts : « Pour un ‘Plan canicule’ de la Ville de Lausanne » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l’ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Mathieu Maillard et consorts « Moins de feux rouges pour plus de fluidité ? » ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Laura Manzoni et consorts : « *Halles CFF : une occasion d'inverser la tendance* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Ilias Panchard : « *Un permis de polluer l'eau, non mais allô ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Jean-Daniel Henchoz et consorts concernant l'embauche par le dicastère de M. Payot de l'ancien secrétaire cantonal de son parti ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
14^{ème} séance du mardi 19 février 2019
Présidence de M. Valéry Beaud, président
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Sara Gnoni et consorts : « *La Ville de Lausanne possède-t-elle des investissements dans les énergies fossiles ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que si la Municipalité devait acheter de nouvelles participations dans des sociétés, celles-ci ne soient pas actives dans les énergies fossiles. »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^{ème} séance du mardi 19 février 2019

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Benoît Gaillard et consorts : « *Pour en savoir plus sur les activités de la commission de déontologie* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
14^{ème} séance du mardi 19 février 2019
Présidence de M. Valéry Beaud, président
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Céline Misiego et consorts : « *Modification du taux technique de la Caisse de Pension de la Ville de Lausanne* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
14^{ème} séance du mardi 19 février 2019
Présidence de M. Valéry Beaud, président
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Céline Misiego et consorts : « *Est-ce bien la police qui fait la police dans nos rues ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
14^{ème} séance du mardi 19 février 2019
Présidence de M. Valéry Beaud, président
Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Xavier Company et consorts : « *Sion 2026, et si on parlait des coûts pour Lausanne ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf février deux mil dix-neuf.

Le président :

Le secrétaire :